

DEC212053DAJ

Décision portant fin de fonctions et nomination de M. Stéphane Pagnat aux fonctions de responsable par intérim du service central des concours (DRH)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC100169DAJ du 1^{er} octobre 2010 modifié portant organisation de la direction des ressources humaines ;

Vu la décision DEC162368DAJ du 25 octobre 2016 portant fin de fonctions et nomination de M. Eric Migevant aux fonctions de responsable du Service Central des Concours ;

DECIDE :

Article 1er. – A compter du 1^{er} juillet 2021, M. Stéphane Pagnat est nommé responsable par intérim du service central des concours, en remplacement de M. Eric Migevant, appelé à d'autres fonctions.

Article 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 4 juin 2021

Le président-directeur général

Antoine Petit

